



Déclaration de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

IL EST URGENT D'AUGMENTER LES SALAIRES, GARANTIR DES EMPLOIS STABLES ET UNE MEILLEURE JUSTICE SOCIALE

Des salariés actifs dans leur entreprise, des retraités et des citoyens expriment une colère légitime afin d'avoir les moyens de vivre dignement, plus de justice sociale. Cette colère, la FTM-CGT la comprend et la porte au quotidien, depuis plusieurs mois, avec de nombreuses journées d'actions et de grèves.

Dans ce sens, avec la CGT, elle appelle le 1er décembre, tous les citoyens, les salariés actifs et retraités à se joindre aux manifestations des privés d'emploi et des salariés dans la précarité, pour exiger du gouvernement et du patronat l'éradication du chômage et des contrats précaires.

L'augmentation des produits de première nécessité (l'électricité/gaz, les carburants, le tabac, les produits alimentaires, etc...) tape durement notre porte-monnaie, alors que les salaires stagnent. Les ménages ont perdu 500€ de pouvoir d'achat depuis 2008 par exemple.

UNE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES RICHES

Les paroles de Macron à l'égard des privés d'emplois, « des gaulois réfractaires », des retraités montrent toute l'arrogance et le mépris qu'il porte à une grande partie de la population. Le Gouvernement et le Président de la République portent une responsabilité importante, puisque leur politique consiste à prendre l'argent des classes populaires ou moyennes pour engraisser les plus fortunés. Les richesses des très hauts revenus et des grands actionnaires se cumulent.

En 2017, les entreprises du CAC 40 ont réalisé plus de 94 milliards d'€uros de profits et tout prouve que pour 2018 ce niveau sera dépassé. Tous ces profits alimentent les coffres forts des actionnaires (à l'image du patron de NISSAN) au lieu d'être redistribués pour les salaires, les cotisations sociales, les investissements.

Alors même que les carnets de commandes sont remplis pour les 10 années à venir dans les filières industrielles, que ce soit dans la navale ou l'aéronautique, que les salariés précaires sont majoritairement présents sur les chaînes de fabrication dans le secteur de l'Auto par exemple, le patronat de la métallurgie rajoute et étoffe la boîte à outils de la précarité à disposition des employeurs, poursuivant par là-même son projet de «rupture sociétale».

LA METALLURGIE A LA POINTE DE LA PRECARITE

Ainsi, 2 accords ont été signés récemment par l'UIMM, la CFDT, FO et la CFE-CGC, aggravant encore plus la situation sociale des précaires et des collectifs de travail.

- **L'accord sur les contrats de chantiers** va permettre à l'employeur de disposer, quand il le voudra, de la main d'œuvre nécessaire à sa production, sans recourir à des embauches en CDI.
- **L'accord sur les CDD et l'intérim** va réduire le délai de carence maxi à 21 jours (6 mois auparavant). Autrement dit il sera possible de conclure un nouveau contrat précaire avec le même salarié à l'issue de 18 mois d'intérim ou de CDD seulement après 21 jours. **C'est inacceptable !**

Pour la FTM-CGT notre profession a besoin d'emplois stables et bien rémunérés, pour améliorer la vie de tous les salariés. L'emploi en CDI doit redevenir la norme dans la Métallurgie pour faire face aux contrats précaires, contrat de chantier, CDD et Intérim. Au cours de la négociation, elle a porté des revendications dans ce sens.

Par ses initiatives, sa volonté de rassemblement et d'unité, la FTM-CGT est au service des salariés, des citoyens pour un monde de progrès et de justice sociale. Elle prendra toutes les initiatives dans la période pour permettre à ceux qui luttent de s'organiser, afin de gagner sur leurs justes revendications.

Elle appelle les salariés à rejoindre la CGT pour être plus fort et gagner des nouveaux droits de haut niveau pour toutes les catégories.